



Pas le temps de souffler, les vacances à peine finies, la Direction a fait son choix « à fond de train » sur votre avenir au sein de l'établissement et n'en déplaie à certains, comme **L'UNSA Ferroviaire**.

Nous n'avons pas cessé de marquer notre opposition sur certains points de *Maintenir Demain*, ainsi que nos craintes et nos doutes sur la faisabilité en l'état. Nous avons été force de propositions afin de répondre aux exigences de nos métiers. Nos revendications appuyées sont restées, hélas, sans réponse.

Il faut faire des économies !

La machine est en route et on ne l'arrêtera pas, on tiendra les dates quoi qu'il en coûte !!

Moi je soutiens l'Unsa



Entretien d'orientation

Bientôt la liste des gagnants... Et les autres, on en fait quoi ??

L'UNSA Ferroviaire : Les entretiens exploratoires viennent de se terminer. Lors de cet échange, vous avez pu soumettre vos préférences métiers à la ligne hiérarchique. A la suite, un compte-rendu de l'entretien vous a été remis. N'oubliez pas que vous êtes toujours en droit de poursuivre la réflexion sur votre avenir avec la ligne RH de l'établissement.

Voici venu le temps des entretiens orientations. Après réflexion de la Direction, **une majorité des pièces du puzzle est placées sur la table**, restent les agents qui ne rentreront pas dans les emplacements choisis lors des entretiens exploratoires.

Afin de connaître vos droits, voici un concentré du RH910 :

Le GRH 910, pour qui ?

Il est destiné aux salariés du cadre permanent comme aux contractuels à durée indéterminée dans l'entreprise.

C'est le Directeur qui identifie les salariés pouvant bénéficier des dispositions de ce référentiel. Il détermine les agents susceptibles d'être concernés par la réorganisation ou de son évolution envisagée.

LE GRH 910, il dit quoi ?

Ce référentiel fixe des mesures d'accompagnements et d'aides aux salariés impactés par la réorganisation, exemple : la mobilité : Elle est une partie intégrante de l'accompagnement du GRH 910, celle-ci lui ouvre le droit à des aides et des mesures d'accompagnements.

L'entretien d'orientation, pour dire quoi ?

- Une validation (ou non) de son projet professionnel
- Une aide dans ses choix en fonction des possibilités
- Une formation adaptée pour une montée en compétence sur le poste
- Une proposition de deux emplois disponibles
- Information sur le RH 910
- Offre de poste par courrier et remis en main propre (avec une estimation écrite des mesures financières correspondantes)
- Une réponse attendue par écrit dans un délai d'un mois



ATTENTION : L'entreprise doit s'efforcer de trouver un emploi en proximité du poste supprimé et sur le métier d'origine du salarié.



Bon à savoir : Lors de l'entretien d'orientation, le salarié peut, à sa demande, être accompagné par un représentant du personnel ou un représentant syndical.



On n'oublie pas : L'offre doit être accompagnée de l'estimation écrite des dispositions financières associées.



Une de nos revendications : L'UNSA Ferroviaire en demande encore plus sur les mesures d'accompagnements et d'aides allouer aux agents. Le RH 910 est une base que nous pouvons très bien enrichir. A suivre...



Cas 1 : J'accepte le poste, remise de l'exemplaire reprenant les conditions de la remise de poste, notamment les mesures d'accompagnements financières.

Cas 2 : C'est un refus : A la date prévue du changement d'organisation, si vous restez sans affectation, application des dispositions légales ou réglementaires (mutation d'office-chapitre 8 du statut ou licenciement économique).

On ne profite pas de cette réorganisation pour toucher à la flotte de véhicules.
Vu lors d'un CSE ZPNE du 29/06



Vos délégués UNSA Ferroviaire CSE/CSSCT/RPX

Benoît Thévenard : 06 87 56 08 38 Régis Rawolle : 06 20 52 78 64
Martial Dodeler : 06 16 55 60 42 Sylvain Demange : 06 16 04 60 54
Sébastien Collotte : 06 24 12 78 35 Pierre Bertrand : 06 16 82 59 98